

Seul le texte prononcé fait foi

**Réception de M. Jacques Perrin,
président du Grand Conseil**

Lausanne, 9 septembre 2008

**Intervention de
M. Pascal Broulis
Président du Conseil d'Etat**

Mesdames, Messieurs,

Cher ami, ou devrais-je dire Votre Excellence, puisque ton site internet rappelle ta qualité d'Ambassadeur de la Commune Libre d'Ouchy ?

Mais cette étiquette d'ambassadeur n'est-elle pas celle qui convient le mieux au Président du Grand Conseil que nous fêtons aujourd'hui ?

Y a-t-il en effet un plénipotentiaire plus enthousiaste de la terre vaudoise, de ses traditions, de ses richesses, que Jacques Perrin ?

Ambassadeur du saucisson de la Broye, qui harangua notre Parlement au nom de nos valeurs ancestrales ; ambassadeur de nos traditions militaires, à travers les Milices vaudoises ; ambassadeur de nos sportifs, par son engagement dans l'aide aux sportifs vaudois ; ambassadeur de nos scientifiques, par son engagement dans la Ligue contre le cancer, notamment.

Ambassadeur, Jacques Perrin l'est dans l'âme.

Proche de l'économie, par ses divers mandats professionnels, il a su tisser des liens avec de multiples secteurs de la société, au-delà des appartenances politiques.

Mais, alors, l'avenante bonhomie de Monsieur le Président serait-elle simplement la vitrine d'un notable de vieux style, égaré dans un monde étranger ?

Serait-il le reflet sympathique de la gloire passée du parti auquel il appartient, croyant, comme cet historien genevois manifestement peu informé de l'histoire récente, que son parti est aujourd'hui encore dominant ?

Si l'on entend, par ce qualificatif un peu dépréciatif, un politicien sans conviction, promenant son bon sens aux quatre coins du canton, assurément non.

Mais si l'on perçoit derrière cette notabilité, que Jacques Perrin n'a jamais reniée, un souci omniprésent d'engagement pour le bien public ; alors, oui, Jacques Perrin est un notable de vieux style, et c'est tant mieux.

A travers les multiples ambassades que j'évoquais à l'instant, le colonel Perrin a fait de l'affabilité le moteur d'une action politique soucieuse du respect de chacun.

Cette qualité sera bien sûr indispensable pour conduire les travaux du Grand Conseil.

En élisant Jacques Perrin au perchoir de notre Parlement cantonal, Mesdames et Messieurs les députés ont non seulement récompensé un homme d'expérience, conseiller communal à Lausanne de 1983 à 2001 et député depuis 1990.

Ils se sont surtout donné un président qui saura justement, dans sa finesse bien vaudoise, servir d'ambassadeur au Grand Conseil ; un rôle essentiel dans la multiplicité, et la complexité, des relations qui unissent législatif et exécutif.

Par nature, les liens entre le gouvernement et le Parlement ne sont pas évidents.

Expression politique de la société, le Parlement a lui-même une position délicate, surtout en Suisse, où le peuple conserve le dernier mot.

Coincé entre les humeurs du Souverain et un exécutif qui peut s'appuyer sur une administration efficace, il doit à la fois contrôler le gouvernement, apporter des nouvelles idées, agir dans une unité que la diversité des opinions qui la composent rend souvent difficile à réaliser.

Il n'en reste pas moins le cœur de la démocratie, par cette position au centre de notre dispositif institutionnel.

Il est important, je crois, de rappeler cette évidence, en un temps où triomphe ce que l'on appelle la démocratie d'opinion.

Sans doute celle-ci accroît-elle encore le pouvoir du peuple, en instituant une surveillance des électeurs non seulement entre les élections, comme chez nos voisins, non seulement entre chaque votation, comme nous le savons depuis longtemps, mais en continu.

Aidé par les nouvelles technologies, le peuple est désormais en permanence « en ligne », si vous me passez l'expression, avec le pouvoir.

La distance entre le Souverain et le monde politique s'est ainsi atrophiée, entraînant parfois une certaine confusion.

Dans ce contexte nouveau, gouvernement et Parlement doivent repenser leurs propres relations.

Non pas pour créer un front contre le peuple, mais pour rendre plus lisible l'action étatique, alors que le citoyen veut de plus en plus savoir ce qu'il a pour son argent.

Cette attitude pose d'ailleurs d'autres problèmes, puisque l'individualisme ambiant exige trop souvent que l'impôt serve à financer les prestations dont chacun a individuellement besoin, dans un souci déclinant des tâches générales de l'Etat.

Grand Conseil et Conseil d'Etat doivent prendre acte de cette évolution, sans pour autant l'avaliser.

Au contraire, il est plus que jamais nécessaire d'expliquer fondamentalement le rôle des institutions.

Il est donc utile que les rapports de méfiance qui caractérisent traditionnellement législatif et exécutif, ici comme ailleurs, cèdent la place à un travail commun, pour une meilleure compréhension de ce que signifie l'Etat.

Le futur Musée des beaux-arts me paraît une excellente occasion de parfaire cette collaboration.

Les institutions doivent prendre leurs responsabilités si elles veulent être respectées, et donc dire tout haut ce qu'elles croient bon pour l'Etat, duquel on attend de plus en plus mais auquel on veut donner de moins en moins.

C'est pour toutes ces raisons qu'il est important pour un Parlement d'être conduit par un timonier habile à tenir la barre.

Aussi habile que ces marins du Léman
que Jacques Perrin affectionne tant !

Je vous remercie de votre attention.